



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, jeudi 27 février 2020

Lancement national de la plateforme SignalConso

La consommation est un acte du quotidien pour les Français. Les erreurs, les fraudes, les arnaques, les manquements aux règles de sécurité sont autant de situations qui peuvent avoir des conséquences lourdes sur le pouvoir d'achat ou la santé des consommateurs. Même mineures, les infractions à la réglementation sont toujours vécues comme irritantes.

C'est dans ce contexte que la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), a lancé le **18 février 2020** la plateforme **SignalConso** afin de mieux protéger et accompagner, face à des infractions, les consommateurs.

SignalConso est un dispositif d'alerte simplifié, intuitif et accessible depuis un téléphone mobile qui a pour objectif de moderniser les relations de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) avec les consommateurs tout en informant de manière transparente les professionnels des signalements les concernant. La DGCCRF utilisera les signalements afin de mieux orienter leurs contrôles, identifier et faire cesser les pratiques frauduleuses.

La plateforme a été mise en place à titre expérimental sur trois régions en 2019 et a généré plus de 60 000 visites. Plus de 3 000 signalements ont été enregistrés et concernent en grande majorité les problèmes de prix d'hygiène de produits périmés et des litiges contractuels. 77% des entreprises ont apporté une réponse au signalement reçu. Les signalements les plus pertinents ont fait l'objet d'une trentaine de contrôles.



Le lien pour accéder à ce nouveau service est le suivant : <https://signal.conso.gouv.fr/>



Contact presse

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle -
Tél : 06 39 69 00 31, courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
www.mayotte.pref.gouv.fr

Préfet de Mayotte
 @Prefet976